

Appel de candidatures

Comité d'éthique de la recherche sectoriel (CÉR-S) en neurosciences et santé mentale du Centre intégré universitaire en santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Postes à combler : 2 membres de la collectivité (représentant du public)

Mandat du comité

Le mandat du comité d'éthique de la recherche sectoriel (CÉR-S) en neurosciences et santé mentale du Centre intégré universitaire en santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale est de veiller au respect de la dignité, de la sécurité et du bien-être des participants qui prennent part à un projet de recherche et d'assurer le respect de leurs droits. Ce comité est une instance indépendante dont les membres sont nommés par le conseil d'administration.

Les membres du CÉR-S en neurosciences et santé mentale possèdent des expertises variées et une grande expérience leur permettant d'évaluer et d'assurer le suivi des projets de recherche en neurosciences, santé mentale, incluant des essais cliniques. Il dispose également d'une expertise dans l'évaluation des projets en santé et en services sociaux.

Membre de la collectivité, représentant du public

Le CÉR-S en neurosciences et santé mentale est à la recherche de deux personnes intéressées à siéger au sein de son comité à titre de membre venant de la collectivité, représentant du public. Les personnes doivent être indépendantes de l'établissement, non affiliées à celle-ci. Ces personnes sont appelées à commenter les projets de recherche présentés au comité d'éthique de la recherche en tenant compte des principes éthiques en vigueur. Le principal rôle de ces membres consiste à représenter le point de vue des participants à la recherche.

Les personnes doivent être en mesure de:

- Lire plusieurs documents en lien avec les projets de recherche en vue des réunions du comité, d'apporter leurs commentaires et s'engager à participer activement aux réunions;
- Assister aux réunions du comité d'éthique de la recherche (entre 8 et 10 réunions par année). Ces réunions se déroulent la plupart du temps le vendredi matin. Selon les besoins et les demandes, les membres peuvent être sollicités en dehors des réunions, pour se pencher sur une question ou pour participer à une évaluation en mode délégué ;

- Posséder l'équipement et les habiletés nécessaires en informatique, car la transmission des documents et les échanges se faisant sur une plateforme web ;
- Suivre une formation de base en éthique de la recherche (formation, accessible en ligne). Les nouveaux membres disposent de 6 mois pour réaliser leur formation.

Une compensation financière est offerte aux membres pour chacune des réunions.

Procédure de nomination

- Tout candidat intéressé doit faire parvenir un curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de ses motivations à joindre le CÉR-S en neurosciences et santé mentale et du rôle qu'il entend y jouer ;
- L'examen des candidatures est sous la responsabilité du CÉR-S en neurosciences et santé mentale ainsi que du conseil d'administration ;
- Les membres sont nommés pour un mandat d'une durée de 3 ans par le conseil d'administration avec une possibilité de renouvellement.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le 5 mars 2021 par courriel au bureau de gestion des projets de recherche :

bjp.recherche.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

Veuillez utiliser la même adresse pour toute question relative à cet appel de candidatures.